

**COMPTE RENDU N°7**  
**REUNION DE LA COMMISSION**  
**“Dialogue Social et Territoires”**  
**CONFERENCE REGIONALE DU TRAVAIL**  
**DU 13 AVRIL 2007**

**Membres présents :** Jean Maillet (DRTEFP), Luc Waxin (UPA), Gilles Razat (MEDEF), Albert Moulet (CFE-CGC), André-Pierre Sugier (CFE-CGC), Richard Campos (UNAPL), Robert Rougé (FO union régionale), Jean-Rémy Rio (CFTC), Yves Jolis (journaliste-animateur / secrétaire de séance).

**Excusés :** Eric Piecko (DRTEFP), Isabelle Olive-Liger (DRTEFP), CFDT,

**Partenaires absents :** Cgpme

**Lieu :** DRTEFP - 3 place Paul Bec – Antigone - Montpellier.

**Date :** 13 avril 2007 à 9h30.

**Ordre du jour :**

- 1 - Rappel des objectifs de la commission et informations
- 2 - Débat
- 3 - Propositions d'axes de travail
- 4 - Définition du planning

---

## **1 - Rappel des objectifs et informations**

En ouverture de cette première réunion de la commission “dialogue social et territoires”, Yves Jolis et Jean Maillet rappellent brièvement les points essentiels qui ont justifié la prise en compte de cette problématique par le comité de pilotage de la CRT et qui s’appuie sur une très forte attente de partenariat avec la CRT exprimée en ce sens par les territoires. Actuellement trois sont concernés : le CBE des Cévennes à Florac (48), le pays Pyrénées Méditerranée à Céret (66) et le pays Corbières Minervois à Lézignan (11). Ils notent que d’autres pourraient ultérieurement se joindre.

Ils soulignent également que cette demande revêt un intérêt réciproque entre la CRT et ces territoires. Ceux-ci sont en effet confrontés à des problèmes d’emploi mais leurs responsables sont conscients que les solutions envisagées prennent souvent très peu en compte les questions de qualité de l’emploi, (conditions de travail, sécurisation, professionnalisation des parcours...), des points sur lesquels, à leur avis, le dialogue social bien pratiqué constituerait un atout essentiel.

Côté CRT l’intérêt est évident. Cette démarche permettrait en effet :

- de donner une réalité territoriale au dialogue social
- d’aider à monter des projets concrets sur ce fondement dans des périmètres pertinents et avec des partenaires motivés

- de valider sur des micros région des expériences menées dans la démarche de dialogue social
- d'élargir et d'enrichir, par la mise en réseau et le partenariat, la démarche CRT dialogue social et qualité de travail
- de donner ainsi à la CRT la capacité de valoriser par l'exemple le bien fondé de la démarche.

Yves Jolis précise par ailleurs que cette démarche pourrait permettre à la CRT d'expérimenter des projets sur des thématiques sensibles et déjà exprimées.

Jean Maillet précise qu'un certain nombre d'actions sont par ailleurs en cours d'élaboration notamment dans le cadre de la mission Emploi et territoires, création d'un centre ressource et d'appui pour les GE, des missions d'information pour la mise en place de GE et des actions sur la GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences).

Il ajoute que 3 réunions sont prévues pour traiter ces questions, le 17 avril, le 15 mai et le 21 juin 2007 et qu'une Université d'été est programmée pour les 29 et 30 et 31 août 2007 sur ces thèmes.

Il propose donc que la CRT ne manque pas ces rendez-vous et puisse participer à ces différentes réunions et apporter sa contribution estimant que la place de la CRT dans l'ensemble de la démarche et de ces dispositifs serait tout à fait évidente et justifiée et qu'ainsi la CRT donnerait une véritable dimension régionale au dialogue social en l'incarnant dans les territoires sur le versant qualité de l'emploi des actions envisagées.

## **2 - Débat**

Jean-Rémy Rio se demande *''si tous les partenaires existants ou potentiels savent bien ce qu'est le dialogue social''*. Il pense qu'il faudrait donc et préalablement bien s'entendre sur la notion de dialogue social. Par ailleurs il estime nécessaire, dans un objectif de *''concret''* de s'appuyer sur des besoins clairement identifiés.

Robert Rougé considère la démarche très intéressante. Il met néanmoins l'accent sur deux points. D'abord *''être très clair sur les bases''*. Ensuite *''d'éclairer la nature des projets potentiels afin de voir dans quelle mesure la CRT et les territoires peuvent en retirer un intérêt réciproque''*. Enfin il donne deux exemples où le dialogue social a du mal à fonctionner. Il cite le cas d'un conflit dans l'Aude avec la fédération du bâtiment et celui de la maison de l'emploi de l'Aude où il n'y a pas d'organisations syndicales présentes.

Richard Campos considère que le dialogue social territorial s'inscrit parfaitement dans les objectifs de la CRT et que les espaces territoriaux devraient aider à la concrétisation de cette démarche.

Pour Albert Moulet et André Pierre Sugier, la CFE CGC compte bien *''s'investir en tant que force de proposition mais sans pour autant renoncer à son rôle de syndicat''*.

Gilles Razat réaffirme la volonté de son organisation de participer à ce chantier mais tient à ce qu'il soit bien clair que *''le dialogue social ne se confonde pas avec la négociation''*.

Il est rejoint sur ce point par Luc Waxin qui se déclare favorable au développement du dialogue social sur les territoires mais émet quelques réflexions. D'abord, selon lui, il existe déjà un *''foisonnement''* de structures sur la région d'où *''la nécessité d'avoir une démarche*

*cohérente pour éviter des doublons*”. Il souligne les difficultés de ce chantier en terme de *‘mobilisation et de formation à la pratique du dialogue social’*. Pour lui cette démarche qui doit avoir pour objet un dialogue social *‘de terrain’* devra éviter deux écueils *‘celui de constituer des commissions paritaires faire-valoir ou caution’*. Il s’interroge sur la pertinence du périmètre d’action considérant que le département représente également un espace important.

En réponse Jean Maillet pense que la question du niveau de pertinence est en toute légitimité présente dans les esprits de tous, aussi bien Région, que Département ou Territoires. Cela étant et vu les antécédents des travaux de la CRT, il y a pour cette dernière une certaine logique à *‘coller’* avec les territoires. Il rappelle que l’Etat est appelé à développer des EDEC avec les branches et les territoires et qu’aujourd’hui des textes lui permettent de monter des plans de formation à l’échelle des territoires, l’objectif à 2013 étant 50% sur les branches, 50% sur les territoires. L’Etat vise ainsi à agir notamment sur la GPEC dans les territoires. Cela dit il considère qu’il y a besoin pour faire ces choix de partenaires sociaux mobilisés.

Robert Rougé tout en reconnaissant qu’il est plus facile d’agir par branche, exprime le besoin d’identifier les projets. Question : *‘Sur quels sujets sont-ils dans les pays ? Il faudra prioriser’*. Il est rejoint en cela par l’ensemble des participants.

Jean-Rémy Rio se demande si les partenaires sociaux régionaux sont vraiment capables de laisser des initiatives à des locaux. Il pense indispensable que la CRT affiche clairement ses règles afin que les *‘instances politiques ne parasitent pas les initiatives’*.

Sur ce point Albert Moulet pense qu’il sera bon d’informer la Région par exemple mais qu’en tout état de cause le fond de *‘la démarche doit être préalablement bien cadrée par l’ensemble des partenaires’*.

Suite aux demandes d’informations sur les projets des territoires exprimées au cours du débat, Jean Maillet indique qu’une démarche GPEC, 1<sup>ère</sup> du genre sur la région, est en cours d’élaboration avec le Pays Pyrénées Méditerranée. Il ajoute que lors des premières réunions de travail, tous les partenaires étaient présents, patronat, syndicats, mais aussi les organismes consulaires, la Capeb, la Frb, l’agriculture, l’Etat et l’appui de l’Aract pour élaborer un *‘produit diagnostic’*. Il voit là une *‘expérience aisément exportable’*.

De son côté Yves Jolis précise qu’il a, au vu de ses contacts récents et réguliers avec les responsables de territoires, un certain nombre de pistes déjà identifiées. Il cite, entre autres, des interrogations voire des projets concernant le service à la personne et les groupements d’employeurs (pour les 3 territoires), le travail saisonnier (Pays Pyrénées Méditerranée), une réflexion actuellement relativement bloquée sur le profil et la création d’un lycée mixte à Lézignan (Pays Lézignan Corbières).

Cela dit il insiste pour rappeler que les territoires expriment fortement leurs *‘manques’* en terme de partenaires sociaux pour élaborer des actions sur leurs territoires.

Il précise par ailleurs que si les partenaires sociaux sont légitimement présents dans deux des structures de pays ( Pyrénées Méditerranée et CBE des Cévennes) cela n’est pas le cas au Pays Lézignan Corbières. Une question qui demandera donc peut-être d’imaginer une solution particulière et opérationnelle en lien avec les responsables de ce pays.

### **3 – Propositions et résolutions**

Au vu des débats, Yves Jolis fait alors un point d'étape sur un certain nombre de pistes convergentes qui, selon les réflexions précédemment émises, pourraient être explorées. Il fait en ce sens plusieurs propositions.

- Organiser rapidement avec les responsables des territoires et selon des modalités pratiques et formes à définir, une (ou des) rencontre(s) avec des membres de la CRT.

Objectifs :

- Leur demander de présenter leurs structures, leurs objectifs, leurs difficultés rencontrées,
- dialoguer avec eux pour identifier des sujets
- voir comment et sur quels points la CRT pourrait s'engager dans les meilleurs délais et les meilleures conditions sur un partenariat réel et efficace, tant au plan régional que local.

- Affiner les réflexions pour que la structure 'régionale - CRT', au travers notamment de la commission ad hoc, et les structures de dialogue social 'territoriales', mises en réseau, forment un ensemble souple et articulé avec des objectifs précis.

La structure régionale pourrait ainsi avoir, entre autres vocations :

- d'apporter son soutien logistique aux structures territoriales, notamment en terme de réflexion et d'actions,
- de promouvoir les expériences en cours (expertises / compétences...)
- de faciliter les échanges d'informations tous azimuts,
- de mettre en synergie des expériences "transversales" entre différents territoires,
- d'accompagner le bon fonctionnement et le développement du dialogue social.
- de repérer et de répondre à la demande d'autres territoires
- de se porter "garant" du dialogue social dans les actions entreprises notamment sur le versant de la qualité de l'emploi (conditions de travail).

- Poursuivre parallèlement et rapidement la réflexion concernant l'élaboration, déjà évoquée (*cf PV du comité de pilotage du 08/12/07*), d'un séminaire du dialogue social de façon à "former" et "sensibiliser" de façon cohérente l'ensemble des partenaires à la pratique de cette démarche.

Dans cet esprit Yves Jolis propose de faire parvenir aux membres de la commission et joint au procès verbal de cette réunion, une petite fiche guide pratique sur ce sujet pour mieux préparer la prochaine réunion.

***Ces propositions sont adoptées par l'ensemble des présents***

Cela étant Yves Jolis rappelle combien il sera essentiel, même s'il reconnaît que ce n'est pas facile en terme de disponibilité, que chacun des partenaires puisse indiquer au plus vite des représentants "territoriaux". Il souligne qu'à part quelques uns, la plupart ne l'ont pas encore fait. Il y a donc une certaine urgence, cette "identification" étant indispensable tant pour les actions "formation sensibilisation au dialogue social" que la CRT pourrait mettre en place que pour le bon fonctionnement des espaces de dialogue social territorial amenés à travailler et participer à des projets concrets issus des besoins exprimés.

Côté pratique, Yves Jolis et Jean Maillet étudieront les possibilités de rencontres CRT - responsables territoires.

Enfin et d'une façon générale les présents regrettent l'absence de certains partenaires à cette réunion et souhaitent qu'un maximum de partenaires participent à cette démarche décidée par le comité de pilotage de la CRT.

#### **4 - Planning des prochaines réunions**

**D'un commun accord, et afin de ne pas mobiliser inutilement les partenaires, la prochaine réunion de la Commission "Dialogue social et territoires" est fixée juste avant et le même matin que la commission "Qualité d'emploi dans les Groupements d'Employeurs".**

**La commission " Dialogue social et territoires" se réunira donc le :  
Vendredi 8 juin à 9h à la DRTEFP.**

**- Autres réunions (à titre d'information) :**

**> Commission "Hygiène et sécurité BTP" : Jeudi 24 mai à 14h à la DRTEFP.**

**> Commission "Qualité d'emploi dans les Groupements d'employeurs" :  
Vendredi 8 juin à 10h à la DRTEFP**

**> Comité de pilotage de la CRT : mercredi 13 juin 2007 à 14h au siège du Medef.**  
A cette occasion, chacune des commissions devra faire un rapport de l'avancée de ses travaux et présenter la suite de ses projets.

***NOTA : Réunions hors CRT organisées par la DRTEFP et Proget Paca pour la création d'un Centre Ressource Régional des GE (y sont cordialement invités les partenaires intéressés des commissions de la CRT) :***

*> Mardi 15 mai à la DRTEFP à 10 h : "Centre ressources régional des GE, missions et organisation"*

*> Jeudi 21 juin à la DRTEFP à 10 h : "Centre ressources régional des GE, missions, fonctionnement et gouvernance"*

Aucun autre point n'étant abordé, la séance est levée à 12h00.

***Pièce annexe :***

***Fiche-guide N°2 : "réflexions et propositions – dialogue social et territoires".***

***A retourner avant le 25 mai à Yves Jolis (il faut un peu de temps pour les croiser, les synthétiser voire commencer à rechercher des éléments d'info si besoin pour que l'ensemble soit exploitable lors de la prochaine réunion de la commission)***

Pour info / contact secrétariat de la CRT : yves.jolis@yahoo.fr